

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Nom du produit	TIDE PYRACLOSTROBIN SHIELD
N° d'homologation produit antiparasitaires	35577
Utilisation recommandée	fongicide
Restrictions d'utilisation	Voir l'étiquette du produit
Identificateur canadien du fournisseur	Tide International Canada, Inc. 102-245 Hanlon Creek Boulevard Canada
Numéro de téléphone	+1 866 699 7717
Courriel	Non disponible
Numéro d'urgence	+1 866 699 7717

2. Identification des dangers

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015)

Dangers pour la santé :	Liquide inflammable	Catégorie 4
	Danger par aspiration	Catégorie 1
	Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

Mention d'avertissement :



Mot d'avertissement : Danger

Mentions de danger :	H227	Liquide combustible
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
	H315	Provoque une irritation cutanée
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Mentions de prudence	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
	P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage et, au besoin, protection auditive
	P370 + P378	En cas d'incendie : utiliser ... pour éteindre
	P403	Stocker dans un endroit bien ventilé
	P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin
	P331	NE PAS faire vomir

P405	Garder sous clé
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)
P332 + P317	En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à retirer. Continuer à rincer
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales

3. Composition / Informations sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Teneur (p/v)
pyraclostrobine	N/D	175013-18-0	250 g/L
autre	N/D	N/D	Jusqu'à 1 L

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence bouche-à-bouche, si possible. Contactez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires sur le traitement.
Contact avec la peau	Enlevez les vêtements contaminés. Rincez immédiatement la peau à l'eau abondante pendant 15 à 20 minutes. Contactez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec les yeux	Maintenez l'œil ouvert et rincez-le lentement et délicatement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez les lentilles de contact, si présentes, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer l'œil. Contactez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ingestion	Prenez l'étiquette du contenant ou le nom du produit ainsi que le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous lors de la consultation médicale. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne provoquez pas de

Renseignements toxicologiques	vomissements, sauf indication contraire d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne donnez aucun liquide à la personne. Ne donnez rien par voie orale à une personne inconsciente. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction de la réaction du patient. Le vomissement peut provoquer une pneumonie d'aspiration.
--------------------------------------	---

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair	≥ 98 ° C
Moyens d'extinction appropriés	Pour un petit incendie : poudre chimique sèche, jet d'eau, dioxyde de carbone. Pour un grand incendie : mousse, brouillard d'eau, jet d'eau.
Dangers spécifiques d'exposition	Des retours de flamme peuvent se produire le long de la traînée de vapeur.
Dangers liés au feu et à l'explosion	Des gaz dangereux se dégagent en cas d'incendie. Combattre le feu depuis une distance sécuritaire et un emplacement protégé.
Procédures de lutte contre l'incendie	Combattre le feu face au vent pour éviter l'exposition aux vapeurs et aux produits de décomposition dangereux. La chaleur peut provoquer une accumulation de pression et la rupture de récipients fermés, ce qui peut propager le feu et augmenter le risque de blessure. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit et être dangereux. Utiliser un jet d'eau/brouillard pour refroidir les récipients et protéger les pompiers. Informez les autorités compétentes si le liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (homologué MSHA/NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Réponse en cas de déversement et de fuite	Les déversements incontrôlés doivent être gérés par du personnel formé suivant des procédures préétablies. Porter les équipements de protection appropriés. En cas de déversement, évacuer la zone affectée, protéger les personnes et intervenir avec du personnel formé.
Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Pour les déversements accidentels (par exemple, 1 litre de produit dans un endroit bien ventilé) : porter des gants imperméables, des lunettes de protection, une visière et une protection corporelle

	appropriée. En cas de déversement important : porter des gants imperméables, une combinaison et des bottes résistantes aux produits chimiques, ainsi qu'un casque de protection. Un appareil respiratoire autonome ou un masque respiratoire peut être nécessaire lorsque les mesures d'ingénierie ne sont pas suffisantes ou en cas d'exposition potentielle. Lorsque des masques respiratoires sont requis, choisir un appareil homologué NIOSH/MSHA selon les concentrations réelles ou potentielles en aérosols, conformément aux recommandations OSHA et/ou ANSI les plus récentes. Absorber le liquide répandu avec des tampons poly ou tout autre matériau absorbant.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Nettoyer avec un absorbant incombustible (par exemple sable, terre, etc.). Ramasser et placer tous les résidus dans des récipients appropriés. Éliminer dans un centre de traitement des déchets approprié selon les lois et règlements en vigueur et les caractéristiques du produit au moment de l'élimination. Arrêter le déversement à la source. Construire des digues temporaires en terre, sable ou autre matériau approprié disponible pour limiter la propagation.
Précautions pour l'environnement	Fermer les bouchons ou valves et/ou bloquer ou boucher les trous dans les récipients qui fuient, puis transférer le contenu dans un autre récipient. Empêcher le produit d'entrer dans les égouts pluviaux et fossés menant aux cours d'eau. Si nécessaire, appeler immédiatement les services locaux d'incendie ou de police pour assistance.

7. Manipulation et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Manipuler et ouvrir le récipient de manière à éviter tout déversement. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser uniquement dans des zones équipées d'une ventilation appropriée.
Conseils pour la protection contre le feu et l'explosion	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielle. Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher du chewing-gum, utiliser du tabac, aller aux toilettes ou appliquer des cosmétiques. Retirer immédiatement les équipements de protection

Conditions de stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités

individuelle (EPI) après manipulation de ce produit. Avant de retirer les gants, les nettoyer avec de l'eau et du savon.

Retirer immédiatement les vêtements souillés et les nettoyer soigneusement avant de les réutiliser. Se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Conserver dans le récipient d'origine et hors de portée des enfants, de préférence dans un endroit fermé à clé. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil. Stocker dans un endroit frais et sec, et de manière à éviter toute contamination croisée avec d'autres produits de protection des cultures, engrais, aliments ou fourrage.

8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle, y compris les valeurs limites d'exposition professionnelle ou biologiques et la source de ces valeurs

Utiliser une ventilation adéquate afin de minimiser les concentrations de ce matériau dans l'air.

Mesures de contrôle technique appropriées

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité, des lunettes étanches ou un écran facial.

Protection de la peau

Porter des vêtements propres à manches longues et pantalons.

Protection du corps

Vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse présente sur le lieu de travail spécifique.

Protection respiratoire

Lorsque le port d'un respirateur est requis, utiliser un équipement approuvé NIOSH, basé sur les concentrations réelles ou potentielles dans l'air et conformément aux normes réglementaires appropriées et/ou aux recommandations de l'industrie.

Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des équipements de protection individuelle (EPI). Si aucune instruction n'est fournie pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les EPI séparément du reste du linge.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique

Liquide

Couleur

Jaune soleil à brun

Odeur

Inodore

Point de fusion et point de congélation

Non disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Non disponible

Inflammabilité	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible
Point d'éclair	≥ 98 °C
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
pH	5-8
Solubilité dans l'eau	Emulsifiable, insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité et densité relative	0,98-1,08 g/cm³ at 20 °C
Densité de vapeur relative	Non disponible
Caractéristiques des particules	Not applicable

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Ne se produira pas
Conditions à éviter	Chaleur. Température élevée. Flamme nue.
Matières incompatibles	Aucune information supplémentaire disponible.
Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer à des températures élevées en formant des gaz toxiques.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
Voie orale aiguë (rat)	DL ₅₀ >260 mg/kg
Voie cutanée aiguë (lapin)	DL ₅₀ > 4000 mg/kg
Voie par inhalation aiguë (rat)	Non disponible
Corrosion/irritation cutanée	Légèrement irritant (lapin)
Durée d'exposition	Non disponible
Valeur érythème	Non disponible
Valeur œdème	Non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux (lapin)
Valeur opacité cornéenne	Non disponible
Valeur lésion de l'iris	Non disponible
Valeur rougeur conjonctivale	Non disponible

Jours de récupération	Non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant (souris)
Sensibilisation respiratoire	Non disponible
Mutagénicité sur cellules germinales	Non disponible
Cancérigénicité	Non disponible
Danger par aspiration	Non disponible
Effets chroniques	Non disponible
Autres renseignements	Non disponible

12. Informations écologiques

Écotoxicité	Poissons : CL50 (96 h) : Oncorhynchus mykiss / CL50 (96 h) : 0,0229 mg/l Daphnia : CE50 (48 h) : 0,046 mg/l Algues : CE50 (72 h) : 0,69 mg/l
Mobilité dans l'environnement	Informations sur : Pyraclostrobine Évaluation du transport entre les compartiments environnementaux : Après exposition au sol, l'adsorption sur les particules solides du sol est probable ; par conséquent, une contamination des eaux souterraines n'est pas attendue.
Autres effets indésirables	Non disponible

13. Données relatives à l'élimination

Informations sur la manipulation sécuritaire pour l'élimination et méthodes d'élimination	Pour obtenir des informations sur l'élimination des produits non utilisés ou indésirables, contactez le fabricant ou l'autorité réglementaire provinciale. Contactez le fabricant et l'autorité réglementaire provinciale en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.
Emballage contaminé	Éliminez les contenants de produit, les contenants de déchets et les résidus conformément aux instructions de l'étiquette ainsi qu'aux réglementations sanitaires et environnementales municipales, provinciales et fédérales.

14. Informations sur le transport

TMD Canada :

Numéro UN	2902
Nom d'expédition approprié	PESTICIDE, LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A. (contient NAPHTHA DE SOLVANT, PYRACLOSTROBIN)

Classe de danger	6,1
Groupe d'emballage	III
Étiquetage des dangers	6,1, MNE
IMDG (Transport maritime)	
Numéro UN	2902
Nom d'expédition approprié	PESTICIDE, LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A. (contient NAPHTHA DE SOLVANT, PYRACLOSTROBIN)
Classe de danger	6,1
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. Informations réglementaires

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH.

Les renseignements suivants représentent les mentions de danger exigées sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

Danger – Corrosif pour les yeux

Irritant cutané

Peut sensibiliser la peau.

16. Autres renseignements

Date d'émission	Le 31 juillet 2025
Date de révision	Non applicable
Version	1,0
D'autre information	Pour obtenir une FDS mise à jour, veuillez communiquer avec le fournisseur ou le fabricant indiqué à la première page du document.
Avis de non-responsabilité	Les renseignements et recommandations contenus dans le présent document sont basés sur des données considérées comme exactes. Toutefois, aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à l'exactitude des renseignements fournis. Tide International Canada, Inc. n'assume aucune responsabilité quant aux résultats obtenus ni aux dommages indirects ou consécutifs découlant de l'utilisation de ces données.
Responsable de la préparation	Tide International Canada, Inc.